## Les différentes familles de logiciels.

## Les logiciels libres : les software

Un logiciel libre est un logiciel dont le code source est distribué librement et dans son intégralité. Les licences des logiciels libres visent à donner des droits à leurs utilisateurs, par opposition aux logiciels propriétaires dont les licences ne visent qu'à les restreindre. Il ne faut pas confondre les logiciels libres avec les logiciels payants car en effet ces derniers n'ont pas de licence. Le plus souvent, ces logiciels sont gratuits mais peuvent également être payants. Dans le cas d'un logiciel libre différents droits sont accordés : le droit d'utilisation, de reproduction, de modification et de distribution.

## Les logiciels gratuit : freeware

Logiciel mis gratuitement à disposition par son créateur soit en tant que logiciel libre, soit en tant que logiciel propriétaire. On peut redistribuer ces logiciels mais pas les modifier. Les graticiels ne doivent pas être confondus avec les logiciels commerciaux diffusés de manière bridée en termes de fonctionnalités, ou en termes de durée d'utilisation. Ils sont parfois financés par la publicité qu'ils contiennent. Exemple de logiciels gratuits : Scribus, gimp

## Les logiciels shareware

Un partagiciel (shareware en anglais) est un logiciel propriétaire, protégé par le droit d'auteur. Au départ gratuit pendant un certain temps, on peut l'utilisé un certain nombre de fois. Après cette période de gratuité, l'utilisateur s'il désire continuer avec ce logiciel, doit rétribuer l'auteur. Durant la période d'utilisation gratuite, il est possible que certaines fonctions du logiciel ne soient pas disponibles.



A votre avis, quelles sont les libertés que vous accordent ces différentes familles logicielles ?

Pour remplir le tableau :

- quand la liberté existe, mettre un « V »
- quand la liberté n'existe pas, mettre un « X »

	Libre	Freeware Gratuitiel	Shareware Partagiciel	Propriétaire
Utiliser				
Copier				
Etudier				
Modifier				